

Projet associatif 2019 – 2024 MJC OULLINS

Contexte

La MJC d'Oullins

La Maison des Jeunes et de la Culture d'Oullins est une association loi 1901 qui offre au public Oullinois et plus largement sur le territoire de la métropole de Lyon, un panel d'activités, d'évènements et d'actions culturelles, sportives et artistiques, fondé sur des principes issus de la charte d'éducation populaire.

Son objectif premier est de permettre à tout un chacun d'avoir accès à la culture et au bien-être, dans un cadre convivial de partage et d'échanges, ainsi que la co-construction d'actions ou projets d'intérêt collectif.

L'association, créée en mai 1963, a connu au cours de son histoire de nombreuses évolutions, tant sur le plan de son organisation que de ses ambitions.

Ces dernières années, d'importants changements structurels ont eu lieu qui ont conduit la MJC à réévaluer son projet associatif. L'association souhaite porter un regard neuf sur ses actions et repenser la manière de déployer ses objectifs.

Ses valeurs

Se voulant avant tout un lieu d'accueil et de proximité ouvert à tous, la MJC s'appuie sur des valeurs qui constituent les fondements de son action, pour lutter contre l'individualisme croissant porté par la société actuelle :

-  Solidarité,
-  Partage,
-  Convivialité,
-  Citoyenneté.

Son fonctionnement est démocratique et participatif. Elle est régie par un Conseil d'administration (CA), composé de citoyens de tous horizons, bénévoles, qui définit les grandes orientations et le projet associatif de la structure et s'assure de la cohérence et de l'adéquation des actions menées avec ce projet. Ce dernier est mis en œuvre par l'équipe salariée, menée par la direction. L'assemblée générale permet aux adhérents de valider l'ensemble, d'être informés et de participer à son évaluation.

Le projet de la MJC

Poursuivant son objectif de développement de l'ensemble de ses actions socio-culturelles et sportives sur le territoire, la MJC souhaite aujourd'hui mettre l'accent sur la création et le renforcement du lien social dont elle se veut être un facilitateur : lien entre et avec ses adhérents, ses salariés, ses bénévoles, ses partenaires, son territoire d'accueil, et bien sûr les citoyens oullinois et métropolitains. A cette fin, au-delà de l'organisation déjà existante, les orientations prises par la MJC se déclinent de la façon suivante.

Un projet démocratique et participatif

Collaboration

Mise en place de groupes de travail, associant les membres du CA, les salariés et les adhérents qui le souhaitent, sur des thématiques définies (communication, organisation, évènementiel, activités, ancrage local, évaluation des risques, etc.)

Engagement citoyen

Mise en place d'actions envers les bénévoles afin de maintenir une dynamique d'implication et favoriser l'engagement citoyen

Sensibilisation aux enjeux socio-culturels :

L'accueil de jeunes en services civiques, contrat d'apprentissage ou alternance permet de les sensibiliser aux enjeux liés à la culture en leur apportant des compétences et une vision transverse des problématiques de société et de citoyenneté.

Un projet accessible à tous les publics

De tous âges :

Développement d'actions envers les plus jeunes et les seniors, qui constituent la plus faible part du public de la structure aujourd'hui, ainsi que sur les liens intergénérationnels.

De toute condition sociale :

Mise en place de moyens d'ouvrir plus largement la structure à un public en difficulté ou n'ayant pas accès aux espaces culturels traditionnels, par un travail accentué vers les quartiers en « politique de la ville » et une politique tarifaire adaptée.

De toute condition physique :

Mise en place, dans la mesure des moyens de la structure, de l'accueil des personnes en situation de handicap et de l'accessibilité à la majorité des activités ou évènements que la MJC organise.

De toute origine :

Lutte contre toutes les formes de discrimination, valorisation de l'enrichissement de chacun par le mélange des cultures, des points de vue, des histoires.

Un projet ancré dans son territoire

Un lien renforcé avec la municipalité :

La MJC a la volonté d'être un partenaire privilégié de la municipalité en participant de manière active tant aux événements culturels et sportifs qu'elle organise qu'aux actions envers les citoyens dans le cadre des projets municipaux

Une plus grande interaction avec les partenaires locaux :

Les commerçants, associations, espaces culturels, mais aussi les écoles, sont des partenaires que la MJC souhaite privilégier dans la mise en place de ses projets. Certains existent déjà, d'autres sont à développer.

Le soutien à des artistes amateurs locaux :

Grâce à ses compétences internes mais aussi aux locaux que la municipalité met à sa disposition, la MJC souhaite être un tremplin pour les artistes amateurs locaux, en les assistant techniquement ou en leur proposant un lieu d'accueil de résidence ou de représentation.

Un projet tourné vers ses adhérents

Favoriser la participation des adhérents aux actions et projets de la MJC

Soutenir les adhérents dans la mise en œuvre d'un projet

Communiquer efficacement vers et avec les adhérents

Un projet qui fait converger les compétences et suscite l'innovation

Actions transversales entre les différentes composantes de l'association :

Créer une dynamique et développer des synergies entre les différents acteurs de la MJC (salariés, animateurs, artistes, bénévoles, adhérents) permet l'émulation des idées, la création de lien, la stimulation individuelle dans un projet collectif.

Partage des compétences :

La mise à disposition des compétences existantes au sein de la structure pour des projets individuels ou collectifs, la mise en relation de bénévoles, l'accompagnement d'autres structures partenaires, d'artistes amateurs font partie des actions que la MJC souhaite développer.

Professionnalisation :

La valorisation et le développement des compétences (apprentissage, formation) au sein de l'équipe est un gage de réussite du bon fonctionnement de la structure et chacun doit pouvoir bénéficier d'un plan d'évolution au sein de l'association.

La mise en œuvre du projet associatif

Une procédure prud'homale en cours concernant le licenciement de 3 salariés fait courir un risque très important sur la structure.

Bien que dégagée de toute responsabilité dans l'un des 3 dossiers, le plus important, la MJC a dû déboursier cette année la somme de 21 000 € de compensation, au titre des salaires et indemnités. Par ailleurs, la MJC a été condamnée à verser 65 000€ de dommages et intérêts à l'un des 3 salariés. Bien que la MJC ait interjeté en appel, dans l'attente de la décision du tribunal administratif (la procédure d'appel étant en cours), la MJC se doit de provisionner le montant exigé. La durée estimée de la procédure est de 2 à 3 ans. L'association espère d'ici là récupérer 2 années de salaires indûment versés au salarié pendant son arrêt de travail pour inaptitude, le tribunal administratif ayant déclaré illégal le refus de licenciement par l'inspection du travail. Pour autant, la convergence des échéances des 2 procédures n'est pas certaine.

De ce fait, et malgré une certaine confiance dans la capacité de l'association à remporter la procédure en appel, la MJC doit redoubler de rigueur dans sa gestion budgétaire et le déploiement de ses actions et projets.

Déclinaison des objectifs au travers des actions de la structure

Méthode

La MJC travaille à la mise en place de méthodes permettant de s'assurer, de manière systématique pour chacune des actions menées, qu'il s'agisse d'activités de pratique amateur ou d'évènements :

- qu'elles répondent aux exigences réglementaires et contractuelles
- qu'elles correspondent au projet associatif décrit ci-dessus
- qu'elles soient en accord avec les valeurs de la structure.

Une évaluation des actions de la MJC par les usagers/le public est également prévue pour analyser la cohérence entre l'offre de la MJC et les attentes du public (questionnaires de satisfaction, enquêtes auprès des adhérents).

Des commissions de suivi sont mises en place, en parallèle ou au sein même des groupes de travail, selon les besoins (logistique liée à l'évènementiel, suivi des activités de pratique amateur, budget, communication) afin d'éviter les écueils qui ont pu parfois entraîner des déséquilibres d'ordre économique ou structurels.

Moyens

L'optimisation de la communication vers l'ensemble des parties prenantes de la MJC est l'un des facteurs clés du développement de l'association et contribuera à l'atteinte des objectifs.

Elle commence par la communication du projet associatif et de l'organisation de la structure. Des panneaux d'affichage permettront de diffuser les informations nécessaires aux adhérents. Une signalétique améliorée à l'entrée du bâtiment et dans la ville, afin d'être facilement identifiable et repérable, favorisera l'ancrage territorial de la structure.

Une stratégie de communication est en cours d'élaboration pour chacune des cibles identifiées, y compris internes, par un groupe de travail réunissant salariés et membres du CA. Par ailleurs, un partenariat avec une école de communication de Lyon permet à la MJC de bénéficier d'étudiants en cursus de communication qui apportent leur expertise et leur vision extérieure quant à l'élaboration de la stratégie de communication de l'association.

Le développement de partenariats avec les acteurs locaux (commerçants, associations, structures socio-culturelles, écoles) permettra à la MJC de mieux rayonner sur le territoire, de créer des synergies et des opportunités de collaboration sur des projets fédérateurs.

Des investissements en matériels sont nécessaires pour la réalisation des actions socio-culturelles de la MJC. La location de matériel technique impacte le coût des événements ; les reports d'investissements répétés pour certaines activités ont des répercussions sur la motivation des adhérents pratiquants et des animateurs et bénévoles. La MJC privilégie les solutions de récupération de matériel, auprès d'entreprises, d'associations ou de privés. Néanmoins cela ne suffit pas toujours à assurer des prestations de qualité. Une gestion budgétaire raisonnée assurera le bon équilibre entre les besoins et les contraintes financières de l'association.

Projets / actions

Les orientations souhaitées par la MJC pour la période 2019-2024 se déclineront de la manière suivante : maintien et pérennisation des actions récurrentes de la structure et mise en place de nouveaux projets, le tout en permettant le maintien de l'équilibre financier de l'association.

Actions récurrentes	Projets de développement
Programmation du Yelolino	Résidence d'artistes, professionnalisation et accompagnement
Festival A Nous de Voir	Actions jeunesse (web radio, animateur jeunesse)
Cisgo volley-ball	Développement des activités et augmentation du nombre d'adhérents
Marmite à paroles	Participation accrue aux projets de la ville (Fête de l'Iris, fête de la musique, 8 décembre)
Fruits de saison	Mise en place d'une politique de développement durable transversale à toutes les actions de la MJC
Show dedans / Chaud dehors	Prestations de cohésion d'entreprises (team-building)
Arbre de Noël	Actions de réinsertion (partenariat avec la prison de Corbas)
Activités sportives et artistiques	
Formation des bénévoles	

Adéquation entre le projet, l'organisation et les moyens disponibles

Ressources humaines :

La MJC bénéficie d'un engagement important de bénévoles. Sur l'année 2018, le nombre d'heures de bénévolat a été évalué à + de 4000h, pour un coût « évité » de 45 000 €.

C'est une ressource essentielle pour l'association et que la MJC s'efforce de pérenniser.

Toutefois, l'activité d'une structure aussi importante que la MJC (en nombre d'adhérents) ne peut reposer sur des ressources fluctuantes, aussi importantes soient-elles.

La rationalisation de la mise en œuvre du projet a conduit la MJC à optimiser la répartition des tâches et à externaliser certaines missions non permanentes (gestion des payes, régie technique). Elle a aussi permis la formation des salariés (sur la recherche de financement, par exemple), l'emploi de services civiques en soutien au développement des activités et la pérennisation de certains postes.

Une réflexion sur un organigramme cible est en cours afin d'aboutir à une organisation la plus optimale au regard des objectifs du projet, en fonction des moyens financiers disponibles.

Ressources financières :

La MJC a effectué un important travail de clarification budgétaire permettant une meilleure anticipation et planification des dépenses, frais et charges de fonctionnement. Ce travail va permettre d'avoir une vision claire de ce qui peut être réalisé en termes de développement, dans le cadre du projet.

Ainsi ne seront assurées que des activités permettant un équilibre financier. Un travail sur la diversification des sources de financement est mis en place et la recherche d'économies systématisée. L'accroissement du volume d'activités proposées par la MJC au public est l'une des solutions les plus pertinentes pour accroître la capacité d'autofinancement, mais celui-ci ne pourra se faire qu'à la condition de pouvoir aménager les locaux tels que la demande en a été faite auprès de la municipalité et qui a été accordée.

Des solutions administratives sont également envisagées afin de diminuer les charges liées à la masse salariale et d'augmenter les possibilités de financement par la création d'un établissement secondaire pour l'activité Volley Ball.

Le projet de la MJC ne pourra être mené dans de bonnes conditions que si le soutien de la municipalité, toujours reconduit, lui reste favorable. La MJC a renouvelé sa demande de subvention pour l'année 2019 sur la base du montant qui avait été attribué l'année dernière à savoir 230 000 €. Celle-ci a été maintenue, en plus des travaux accordés à la MJC qui permettront à la MJC de proposer dès la rentrée 2019 des activités supplémentaires. La MJC se fixe ainsi un objectif d'atteindre les 1500 adhérents à horizon 2024.

Évaluation du projet

Définition d'indicateurs

La mise en place d'indicateurs permettra à la MJC d'évaluer l'atteinte des objectifs de son projet. Chaque composante du projet (cf. §2) sera évaluée par des indicateurs spécifiques.

Des indicateurs transversaux sont également nécessaires pour évaluer le projet dans sa globalité.

Le premier indicateur, quantitatif, qui permettra d'évaluer à la fois la cohérence du projet avec les attentes du public et la réalisation des besoins d'autofinancement, est lié à l'augmentation des recettes. Il est donc basé sur le nombre d'adhérents, le nombre de visiteurs et de spectateurs des événements organisés par la MJC.

Le second indicateur, lié lui aussi à la pertinence du projet par rapport aux attentes, a trait au niveau de satisfaction du public. La MJC vise un objectif de 70 % de satisfaction.

La diversité des modes de financement est également un indicateur de mesure de la réussite du projet. La MJC vise un financement en % du budget « culture » par des partenaires privés à 1,8 %, par des dons à 1 % et du financement participatif à 2 % des actions phares.

Commissions de suivi

Des commissions de suivi des activités et des événements vont permettre de garantir l'adéquation des actions avec le projet.

En conclusion

Une nouvelle période s'ouvre pour la MJC, qui va permettre une réaffirmation des valeurs de l'association au travers de nouvelles orientations en cohérence avec la dynamique et l'évolution actuelle du territoire et des préoccupations des citoyens et des adhérents.

Le développement des partenariats locaux, la recherche de nouveaux financements, la structuration des actions et le renforcement de la rigueur budgétaire permettront d'affirmer un projet cohérent et porteur de développement.

La mise en valeur des locaux favorisera le regain de convivialité que la MJC souhaite offrir à tout un chacun pour que le public s'y sente bien et vienne à la MJC avec plaisir et envie.